

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

L'UDIS dans une dynamique de renforcement

J.O.

Libreville/Gabon

Les récentes sorties de l'Union pour la démocratie et l'intégration sociale (UDIS) du député de Mounana, Hervé Patrick Opiangah, par ailleurs 1er questeur de l'Assemblée nationale démontrent l'ambition de ses dirigeants d'aller de l'avant et d'avoir un ancrage de plus en plus national. Après le Parti démocratique gabonais (PDG), cette formation politique membre de la galaxie

présidentielle, enregistre aussi de nombreuses adhésions en son sein. Cible privilégiée, l'Union nationale (UN).

Après l'ancien coordonnateur adjoint des jeunes de l'UN, Patrick Nzoghe, et son groupe, il y a quelques années, l'UDIS s'est récemment renforcée avec l'adhésion du coordonnateur des activités dudit parti dans le 6e arrondissement de Libreville, Ghislain Nguema Ella. Après avoir démissionné avec armes et bagages, lui et les membres de l'Association qu'il dirige ont publiquement marqué

leur décision de faire désormais partie des jaunes et noirs.

Une démission de masse, du moins au sein du plus grand arrondissement de la capitale gabonaise, qui augure des problèmes au sein de l'UN dont l'élection des dirigeants semble avoir laissé des traces profondes de désunion. D'ailleurs, le nouveau militant de l'UDIS, Ghislain Nguema Ella, a récemment indiqué que "s'il y a 10 personnes qui sont à l'UN, il faut dire qu'il y a 6 qui démissionnent". Non sans indiquer la force de son association. "Je sais qu'environ 50 à 60 % sont là parce que ce sont eux qui ont



Photo: DR

Ghislain Nguema Ella (micro) et les membres de son association font partie des récentes adhésions.

toujours représenté les points focaux d'abord de l'association AVC (Association vigilance citoyenne), ensuite de l'UN", a-t-il justifié. De l'avis des dirigeants de l'UDIS l'arrivée des nouveaux militants à quelques mois des prochaines élections renforce la position de leur parti sur l'échiquier politique.

Inscrivant ses actions politiques dans une dynamique de renforcement, Hervé Patrick Opiangah et les siens creusent certainement un sillon dont l'ambition est de voir l'UDIS être au cœur d'un arbitrage politique lors des élections présidentielle, législatives et locales de 2023.

La Semaine

Fuites et suspicions...

COMME celle qui l'a précédée, la semaine écoulée a connu une actualité plutôt dense. De nombreux événements et autres faits ont été enregistrés. La visite de travail et d'amitié du président ivoirien Alassane Dramane Ouattara à Libreville ; la nouvelle saisine de la Cour constitutionnelle par le mouvement Copil citoyen qui sollicite l'annulation du décret 002/PR/MS relatif aux nouvelles mesures gouvernementales de lutte contre la Covid-19. A cela il faudra ajouter un fait qui alimente les réseaux sociaux et certains confrères en ligne : les fuites du rapport de l'enquête parlementaire réalisée par l'Assemblée nationale sur la gestion par le gouvernement de la lutte contre la Covid-19.

Revenons sur les deux derniers faits cités. Sur la saisine de la Cour constitutionnelle, on soulignera que le décret querellé a été pris au lendemain de l'annulation par cette juridiction de deux arrêtés du Premier ministre sur le même objet. Au point où d'aucuns se demandent ce qui se passe réellement au niveau de l'Exécutif de sorte que, pour un même objet, on prenne des textes sans s'assurer au préalable de leur conformité avec la Constitution ou des lois organiques. Et d'aucuns d'aller de leurs commentaires parfois surréalistes...

En attendant la décision de la haute juridiction constitutionnelle, l'application dudit décret est suspendue. Aux yeux de nombreux observateurs, cette situation aux allures d'un jeu de ping-pong entre le gouvernement et le Copil citoyen devient de plus en plus gênante. Quant au rapport de l'enquête parlementaire sur la gestion de la lutte contre la Covid-19, il faut tout d'abord rappeler que dans une interview accordée à notre rédaction, le président de l'Assemblée nationale disait que les députés avaient voté, à "l'unanimité", de ne pas publier leur rapport.

Or, depuis plusieurs jours on constate que ce rapport de l'Assemblée nationale fait l'objet de fuites dans les réseaux sociaux. Des fuites exploitées par certains confrères en ligne et de la presse dite indépendante. Et les informations qui en sortent, et qui ne sont jusqu'ici pas démenties, rapportent des faits d'une certaine gravité. D'où la suspicion suscitée chez certains compatriotes quant aux mobiles ayant conduit les députés, majorité comme opposition, à refuser toute transparence sur ce sujet. Ce qui leur a valu, et leur vaut d'ailleurs encore, moult critiques. D'aucuns les accusant, à tort ou à raison, de complicité avec le gouvernement.

ONDOUBA'NTSIBAH



COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

LIBREVILLE, LE 22 JANVIER 2022

COMMUNIQUÉ

L'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels (ANFEP) informe les admis au concours d'entrée au Centre Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels de Mvengué que le calendrier d'ouverture est fixé comme suit :

- rentrée administrative : le 24 janvier 2022 ;
- rentrée pédagogique pour le niveau CAPI :
 - accueil et installation des stagiaires au campus : du 03 au 05 février 2022 ;
 - inscriptions et rentrée des classes : le 07 février 2022.

Pour le niveau BEPI :

- accueil et installation des stagiaires au Campus: du 24 au 26 février 2022 ;
- inscriptions et rentrée des classes : le 28 février 2022.

Le niveau BTS fera l'objet d'une communication ultérieure.

Par ailleurs, les titres de transport et les tests PCR sont à la charge des apprenants.

Les listes des fournitures sont disponibles auprès des responsables des centres.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler les numéros ci-dessous :
074 62 92 36 / 062 77 89 80 / 062 01 47 74.

PROJET PORTÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



